

DÈS SEPTEMBRE 2024 EN VRAC OU EN PAPIER DANS LE BAC !

**Tous les sacs plastiques
sont refusés** dans le compost

MÊME AVEC CES LOGOS :



**BIODÉGRADABLE
OXOBIODÉGRADABLE
COMPOSTABLE**



**MRC des
Pays d'en Haut**

POURQUOI LE PLASTIQUE COMPOSTABLE EST REFUSÉ ?

- Le Ministère autorise **seulement les matières organiques en vrac ou en papier** à la plateforme de compostage.
- Il crée de la **confusion avec d'autres plastiques** non compostables biodégradables et oxobiodégradables.
- Il ne se dégrade pas au même rythme **que le processus de compostage** ; des fragments de plastique demeurent et nuisent à la qualité du compost.
- Il contribue à la **formation de méthane, un gaz à effet de serre** responsable des mauvaises odeurs, étant donné que les matières compostables sont emprisonnées, sans air, dans les sacs.
- On vise le **banissement des plastiques** à usage unique.

ALTERNATIVES



Le papier journal peut servir pour le fond de votre mini bac de cuisine.



Congeler les résidus alimentaires évite les odeurs.



Sac en papier du marché.



En vrac dans le bac !

BESOIN DE PLUS DE DÉTAILS

**lespaysdenhaut
recyclent.com**

